



COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 31 mars 2008,

<p>MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 AVRIL 2008</p>

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'AXA se tiendra le mardi 22 avril 2008, à 14h30, au Palais des Congrès - 2, Place de la Porte Maillot, 75017 Paris.

L'avis de convocation ainsi que la brochure de convocation de l'Assemblée incluant notamment l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote peuvent être consultés sur le site internet d'AXA à l'adresse suivante : www.axa.com, rubrique Actionnariat individuel / Assemblée Générale.

Les informations mentionnées à l'article R.225-83 du Code de commerce sont intégrées au Document de Référence 2007, également disponible sur le site internet d'AXA à l'adresse suivante : www.axa.com, rubrique Actionnariat individuel / Rapports annuels.

Les autres documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.